

## Université de Strasbourg : élection des vice-présidents par le Congrès

Ce 22 janvier, le Congrès de l'Université de Strasbourg (Unistra) s'est réuni pour élire les vice-présidents de l'équipe du président Alain Beretz. La nouvelle équipe, constituée de 9 vice-présidents, comporte une majorité de nouveaux membres. Ces élections achèvent le processus de formation de l'exécutif de l'Université de Strasbourg. Elles ont été précédées, le 15 janvier dernier, par l'élection des huit personnalités extérieures au conseil d'administration.

L'exécutif de l'Université de Strasbourg est maintenant en place jusqu'en décembre 2016.

### 9 vice-présidents

En vertu de l'article 44 des statuts de l'Université de Strasbourg, le président propose au congrès la liste des vice-présidents ainsi que leurs fonctions respectives. Ils sont choisis parmi les membres de la communauté universitaire de l'Université de Strasbourg. Chaque vice-président est élu individuellement. La majorité était de 54 voix.

L'équipe élue est :

**Michel Deneken**, professeur  
**Premier vice-président, vice-président formation initiale et continue**  
Élu / 62 voix

**Hugues Dreysse**, professeur  
**Vice-président ressources humaines et politique sociale**  
Élu / 61 voix

**Catherine Florentz**, professeur  
**Nouvelle vice-présidente recherche et formation doctorale**  
Élu / 88 voix

**Olivier Hoerd**t, étudiant en master  
**Nouveau vice-président vie universitaire**  
Élu / 65 voix

**Jean-Marc Jeltsch**, professeur  
**Vice-président partenariats avec les entreprises**  
Élu / 66 voix

**Francis Kern**, professeur  
**Nouveau vice-président relations internationales**  
Élu / 69 voix

Contact presse

Service de la communication

Gaëlle Talbot  
Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36  
gaelle.talbot@unistra.fr  
www.unistra.fr

22 janvier 2013

22 janvier 2013

**Yves Larmet**, professeur  
**Vice-président patrimoine**  
Élu / 68 voix

**Edouard Mehl**, maître de conférences  
**Nouveau vice-président sciences en société**  
Élu / 73 voix

**Jean-Yves Pabst**, professeur  
**Nouveau vice-président finances**  
Élu / 70 voix

### **8 personnalités extérieures**

Le 15 janvier dernier, le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a approuvé la liste des 5 personnalités extérieures proposée par le président de l'Université de Strasbourg, Alain Beretz par 15 voix pour, 6 contre, 1 abstention et 1 vote nul. Les collectivités territoriales ont désigné les 3 personnalités extérieures les représentant. Cette nomination a achevé le processus de formation du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg.

Les personnalités extérieures à l'établissement, membres du conseil d'administration, sont nommées par le président de l'université pour la durée de son mandat (5 ans). Elles comprennent, par dérogation à l'article L 719-3 du code de l'éducation :

- au moins un chef d'entreprise ou un cadre dirigeant ;
- au moins un acteur du monde économique et social ;
- deux ou trois représentants des collectivités territoriales ou de leurs regroupements, dont un du conseil régional, désignés par les collectivités concernées.

### **Représentants des collectivités territoriales**

**Philippe Richert**  
Suppléante : Lilla Merabet

**Rémy Bertrand**  
Suppléant : Marcel Bauer

**Catherine Trautmann**  
Suppléant : Henry Dreyfus

### **Personnalités extérieures**

**François Laurin**  
**Nathalie Loiseau**  
**Bernard Marx**  
**Serge Neunlist**  
**Marie-Laure Schreiber**